

RÉUNION URGENTE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

DATE : Le 27 janvier 2017

ENDROIT : UMCS

HEURE : 10h15

PRÉSENCE Anita Savoie Robichaud, Marie-Lou Noël, Rémi Hébert, Patrice-Éloi Mallet, Kassim Doumbia.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Eloi Haché, Valmond Doiron, Jules DeSylva

Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 10h15. La maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

POINT À L'ORDRE DU JOUR :

1. Crise du verglas à Shippagan – déclaration des mesures d'urgences

Jules DeSylva fait part au conseil de la situation présente à Shippagan. On discute du besoin de lits pour les sinistrés. M. DeSylva et l'ingénieur sont en communication constante avec Energie NB et ceux-ci nous informent que 15 équipes s'en viennent en renfort. L'ingénieur municipal nous informe des procédures à suivre et des circonstances nécessaires pour déclarer les mesures d'urgences dans la municipalité.

La maire mentionne que la Croix Rouge a présentement 20 lits et ils sont tous occupés, mais il est possible d'avoir des matelas de l'école l'Envolée. Les Résidences Mgr. Chiasson sont alimentées avec une génératrice, mais il est peu probable que les autres foyers le soient. La maire ajoute qu'une réunion est prévue à 13 h aujourd'hui avec les maires de Lamèque, LeGoulet, Ste-Marie/St-Raphaël et Shippagan pour faire le point sur la situation.

La conseillère Marie-Lou Noël fait la lecture de la déclaration d'un état d'urgence et propose, appuyée du conseiller Patrice-Éloi Mallet, que la ville de Shippagan décrète les mesures d'urgences pour la municipalité de Shippagan pour une période maximum de 7 jours. Le formulaire sera envoyé au responsable des mesures d'urgence, M. Ken McGee, avec copie au ministre de la Justice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La réunion s'est terminée à 12 h.